



www.ovpar.fr



Conception : Alteriade • Photos : OVPAR et Fotolia •

détente | culture | information | services à la personne | animation | solidarité | loisirs



Ensemble, vivons autrement !



56 rue du 1^{er} mars 1943 • 69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 78 68 90 50 • contact@ovpar.fr

www.ovpar.fr



Bienvenue à l'OVPAR !

Depuis plus de 40 ans, l'Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités (OVPAR) agit pour favoriser l'inscription de l'adulte qui avance en âge dans la vie sociale et citoyenne.

L'OVPAR reconnaît l'adulte âgé comme un citoyen qui garde, dans toutes les étapes de sa vie, sa liberté d'exprimer, de choisir et d'agir.

C'est avec cette vision positive sur le vieillissement que l'OVPAR porte des valeurs d'écoute et d'accompagnement qui lui permettent d'offrir un appui à ce citoyen dans sa diversité, de porter une attention particulière aux personnes plus fragilisées, de favoriser le lien social et de valoriser et soutenir le rôle des proches aidants. Autour de ces valeurs, nous avons rassemblé les adhérents, les salariés, les bénévoles, les prestataires, les partenaires institutionnels et les acteurs professionnels et familiaux concernés par le vieillissement autour d'une réflexion commune : notre projet associatif 2021-2026.

L'ensemble des parties prenantes a ressenti le besoin de réaffirmer les missions de l'association et d'inscrire ce nouveau projet associatif dans un thème signifiant pour tous les acteurs de l'OVPAR : **(re)tisser les liens sociaux.**

Cette plaquette vous présente l'ensemble de nos activités et services.

Bonne lecture.



Martine Yacovou
Présidente de l'OVPAR



Sommaire

 Nous connaître	4
 L'animation	6-7
 Bénévolat	8
 Les Services Médico-Sociaux	10-13
Le Service de Soins Infirmiers à Domicile	11
L'Accueil de Jour	12
 Aide aux aidants	14-15
 Pour les professionnels	16
 Le conseil et la formation	17
 Infos pratiques	18
 Nos partenaires	19



Nous connaître



Nos missions

- **Accueillir, informer et orienter**, avec le CCAS de Villeurbanne au sein de la Maison des Aînés, les Villeurbannais âgés et toute personne concernée par le vieillissement ;
- **Favoriser le lien social et prévenir l'isolement** au travers d'animations et de services adaptés ;
- **Être un acteur et un lieu ressource** qui participe à la réflexion gérontologique et initie ou contribue à des actions susceptibles d'influer sur la qualité de vie des personnes âgées.



Notre organisation

L'équipe de l'OVPAR est composée d'une présidente, d'un Conseil d'Administration, d'un bureau, de salariés, de bénévoles et d'intervenants extérieurs.

Le Conseil d'Administration de l'OVPAR comprend des bénévoles et des représentants de différentes institutions, telles que la Ville de Villeurbanne, la Métropole de Lyon **et de plusieurs partenaires** du champ social, médico-social et sanitaire.

L'OVPAR s'appuie aussi sur de nombreux bénévoles, des intervenants extérieurs et des stagiaires accueillis régulièrement tout au long de l'année, dans le cadre de leur parcours scolaire ou professionnel.





L'animation

Le Pôle animation accueille des retraités de tous âges, dans le cadre d'activités adaptées aux capacités de chacun. Il s'appuie sur **la conviction que l'on avance tout au long de sa vie, que l'on peut toujours apprendre et découvrir**. Les animations proposées prennent en compte le bien-être physique, psychique et intellectuel de chacun. Le Pôle animation propose tout projet permettant d'avoir un rôle social et citoyen, et favorise aussi les actions visant à la mixité des âges et à la création de liens.



Des activités régulières tout au long de l'année, hors vacances scolaires

- Des activités physiques et de bien-être avec des ateliers d'équilibre, de la gym d'entretien, du Pilates, de la prévention des chutes, du qi gong, des séances d'assouplissements, de la relaxation pour lâcher prise et se ressourcer, du stretching et du yoga.
- Des activités d'expression artistique avec de la calligraphie chinoise, du chant avec un orgue de barbarie, et de la zumba.
- Des ateliers culturels avec de la conversation anglaise ainsi que des ateliers de généalogie animés par un bénévole.

Toutes ces activités sont présentées dans la plaquette annuelle disponible sur le site www.ovpar.fr ou en format papier à l'accueil. Les activités ci-dessus peuvent varier d'une saison à l'autre.



Un programme adapté aux besoins de chacun

Le programme d'animation résulte de liens, de réseaux, de partenariats divers. C'est ce qui en fait sa richesse et sa diversité. Les activités se construisent en fonction des demandes et des propositions que peuvent faire les adhérents, les intervenants, les bénévoles et les partenaires.

Des visites, des sorties à la journée, des balades, des ateliers créatifs, des jeux, des temps conviviaux, et de partage, des visites de Villeurbanne et des alentours de Lyon sont animés par des conférenciers, des guides, des partenaires, des bénévoles et les salariés.

Pour lutter contre l'isolement estival, découvrir l'association et tisser des liens, des animations sont proposées chaque jour durant les deux mois d'été.

Toutes ces activités sont présentées dans le programme trimestriel disponible sur le site www.ovpar.fr ou en format papier à l'accueil.



Des activités ponctuelles

Le Pôle animation accueille régulièrement des stagiaires ou des projets en partenariat avec d'autres structures. Toutes ces propositions enrichissent l'offre d'animation et donnent l'occasion de faire de nouvelles découvertes, de nouvelles rencontres.

Ces activités ponctuelles sont présentées sur le site www.ovpar.fr ou en format papier à l'accueil.





Bénévolat



Porté par les administrateurs, le bénévolat constitue un enjeu majeur pour l'OVPAR, qui reste avant tout une association de bénévoles engagés.

Être bénévole au sein de l'association prend différentes formes possibles comme :

- proposer des animations variées,
- organiser des événements culturels et festifs,
- intervenir dans les structures en rejoignant les groupes de conteurs,
- participer aux petits travaux.

Lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion, nous servons également de relai à d'autres structures pour répondre à leurs besoins (par exemple, les conteurs).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : contact@ovpar.fr



Le Comptoir

Les bénévoles de l'OVPAR proposent un accueil convivial et chaleureux, tous les lundis et jeudis après-midi, à partir de 14 h à la Maison des Aînés.

Les bénévoles vous accueillent et se mettent à disposition des adhérents et des personnes âgées de Villeurbanne afin de lutter contre l'isolement et de faciliter leur intégration au sein de la Maison des Aînés.

Toute personne intéressée peut venir prendre un café, partager un moment.

Une bibliothèque partagée et des jeux sont à la disposition de tous.



Les services médico-sociaux

Le Pôle Médico-Social

Le Pôle médico-social regroupe le Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD) et l'Accueil de jour.

Les équipes soignantes de ces 2 services sont qualifiées, à l'écoute des demandes et besoins des personnes au sein d'une relation de bienveillance.

Ces deux services permettent le maintien à domicile des personnes âgées prises en charge, tout en répondant aux attentes des aidants. Les soignants ont une vision globale des besoins des personnes prises en charge et assurent un suivi de qualité.

Le SSIAD et l'Accueil de jour sont des services et établissements médico-sociaux autorisés et agréés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon ; la prise en charge financière est respectivement soit globale par la CPAM, soit partielle par l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA).

Nous trouver
Espace Saint-André,
26 allée des Cèdres à Villeurbanne

Nous contacter
Téléphone : 04 72 81 01 86

Vous y rendre
En Tramway Ligne T3,
arrêt Bel Air - Les Broses
ou en Bus Ligne C17, arrêt Bel Air



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le SSIAD de l'OVPAR fonctionne depuis 1982. Il a **une capacité de 52 places** et intervient sous prescription médicale auprès des **personnes âgées de plus de 60 ans qui habitent le secteur Sud-Est de Villeurbanne**.

L'équipe est composée d'infirmières, d'aides soignantes à domicile et d'une responsable coordinatrice.

Horaires

Les soins sont assurés de 8h à 12h et de 17h à 20h, week-ends et jours fériés compris. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. En dehors des heures de présence au bureau, un répondeur permet d'enregistrer et d'entendre les messages.

Financement du service

Le SSIAD est financé en totalité par l'assurance maladie. Toutes les démarches administratives ainsi que le suivi des dossiers sont effectués par le service auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Aucune participation financière n'est demandée.

Démarche :

- Avoir une prescription médicale précisant les soins demandés,
- Avoir son attestation d'ouverture de droits CPAM,
- Prendre contact par téléphone ou e-mail avec la responsable du service, Mme Anne HORNUS, qui posera un rendez-vous d'évaluation des demandes et des besoins dans votre domicile, et vous proposera une date de début d'accompagnement.

Nous trouver
Espace Saint-André,
26 allée des Cèdres à Villeurbanne

Nous contacter
Téléphone : 04 72 81 01 85
ou 04 72 81 01 86





Les services médico-sociaux



L'Accueil de Jour

L'Accueil de jour est un établissement médico-social, autorisé par la Métropole de Lyon et l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit d'une **structure d'accompagnement et de répit** favorisant le soutien à domicile des personnes âgées.

L'Accueil de jour s'inscrit dans **une action « médico-sociale » visant à optimiser la qualité de vie à domicile et à soutenir les proches aidants**. Le projet privilégie avant tout le respect de la personne dans son histoire de vie, ses habitudes et son environnement, autour d'activités variées. Il propose d'**accueillir à la journée jusqu'à 12 personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés**, en perte d'autonomie ou isolées.



12



L'équipe

- 1 infirmière
- 2 accompagnants éducatif et social
- 1 psychologue.

Horaires

Du mardi au vendredi de 9H30 à 16h.

Financement

Le coût journalier est à la charge de la personne âgée avec des aides possibles par la Métropole de Lyon dans le cadre de l'Allocation Départementale Personnalisée à l'Autonomie (ADPA), des prestations de la CARSAT Rhône-Alpes et des aides individualisées par les Caisses de retraites complémentaires.

Pour connaître nos tarifs, vous pouvez contacter le service ou consulter notre site internet, www.ovpar.fr.

Transport

Le transport aller-retour domicile/accueil de jour est assuré, si besoin, par un service prestataire sous conventionnement avec l'OVPAR.

Nous trouver

Espace Saint-André,
26 allée des Cèdres à Villeurbanne



Nous contacter

Téléphone : 04 72 81 01 86 ou 04 78 26 81 03
Courriel : accueildejour@ovpar.fr



13



Aide aux aidants

Au sein de la Maison des Aînés, l'OVPAR favorise le lien social des personnes âgées et de leurs aidants et prévient leur isolement.

L'OVPAR est un lieu ressource à Villeurbanne, qui participe à la réflexion gérontologique et initie ou contribue à des actions susceptibles d'influer sur la qualité de vie des personnes âgées.

Nos valeurs

- Inscrire l'adulte âgé au cœur de la cité
- Faire évoluer le regard sur le vieillissement
- Faire vivre un réseau gérontologique
- Favoriser l'écologie de l'intervention à domicile
- Soutenir les aidants professionnels et proches aidants
- Renforcer les compétences des professionnels dans l'accompagnement des publics âgés et la prise en compte des aidants



Une écoute personnalisée

L'OVPAR, se rend compte des difficultés que peuvent rencontrer les proches aidants dans ce « parcours du combattant ». Ainsi nous avons à cœur de leur apporter une écoute bienveillante et sociale, permettant le lâcher prise. La pose d'un plan d'actions avec la personne, à partir de ses ressources et de son projet, en s'assurant qu'elle soit en capacité de se mobiliser, vise à sécuriser le parcours du proche aidant face aux dispositifs gérontologiques.



Nos dispositifs

L'OVPAR propose différents dispositifs pour accompagner les proches aidants dans leur parcours. Chaque parcours étant différent nous restons toujours à l'écoute afin de mettre en place de nouvelles propositions.

• Groupe de paroles :

Les groupes de parole permettent aux proches aidants de partager leurs vécus, leurs expériences et parfois leurs astuces dans l'accompagnement de l'adulte âgé. L'intention est de donner du répit, de prévenir l'épuisement physique et psychologique en vue de réduire le sentiment d'isolement dans le cadre d'une écoute attentive, proposée par une psychologue.

• Le Comptoir des aidants :

Le Comptoir des aidants est un lieu de rencontres, d'information, d'entraide, et de découvertes entre aidants, qui se déroule tous les derniers vendredis du mois, dans une ambiance décontractée et conviviale.

• Les temps de médiation :

Parce que le maintien à domicile demande parfois la mise en place de beaucoup d'aides (personnel, matériels, financières), il est parfois nécessaire de faire le point avec toutes les personnes concernées par la situation.

L'OVPAR organise des temps de rencontres entre les différentes personnes concernées par l'accompagnement de l'adulte âgé. Les proches aidants, les professionnels se réunissent avec ou sans la personne concernée pour que chacun puisse retrouver une juste place dans la relation aidant/aidé.

Nous trouver

Maison des Aînés,
56 rue du 1^{er} mars 1943 à Villeurbanne

Nous contacter

Téléphone : 04 78 68 90 50
Courriel : contact@ovpar.fr





Pour les professionnels

L'OVPAR entretient une **culture d'intervention gériatologique en réseau** dont l'axe stratégique est de développer une démarche d'anticipation et de prévention. L'OVPAR anime une réflexion partenariale, réunissant les partenaires du réseau autour de thématiques communes. **Ce travail favorise l'interconnaissance des acteurs, la mise en œuvre de projets d'envergure et l'harmonisation des actions sur le territoire.**

Convention partenariale

L'association propose à ses partenaires un conventionnement qui offre une visibilité auprès des adhérents et un accès aux dispositifs de soutien aux professionnels.

Dispositifs de soutien aux professionnels

Cellules de concertation clinique :

Initiées par les professionnels du champ gériatologique, les cellules de concertation clinique sont un des dispositifs d'aide aux aidants animé par un psychologue clinicien.

Elles ont pour objectif de :

- permettre à tous les intervenants professionnels du domicile de la personne âgée de déposer, partager leurs questions, leurs difficultés autour d'une situation ;
- faire évoluer la pratique partenariale autour d'un débat contradictoire au bénéfice de l'utilisateur.

Temps de médiation :

Le dispositif de concertation a évolué. En associant usagers et aidants (à leur demande ou sur invitation), il permet de rendre les usagers et les aidants acteurs de l'accompagnement, avec pour objectif de :

- permettre à l'adulte âgé et aux aidants de faire entendre leur point de vue,
- identifier la place de chacun, ses responsabilités et ses limites.

Tout professionnel conventionné avec l'OVPAR a la liberté de saisir les cellules de concertation clinique et les temps de médiation.



Le conseil et la formation



Capitaliser et partager l'expérience

L'OVPAR met à disposition des collectivités locales et des structures associatives et privées une équipe de professionnels aux compétences croisées pour **répondre aux besoins de conseil et de formation en rapport avec le mieux-être de l'adulte âgé.**

Activités de conseil

- Élaboration et accompagnement de projets
- Animation de groupes de travail
- Participation et intervention à diverses manifestations : séminaires, conférences...
- Conception et évaluation de dispositifs.

Formation des professionnels

Les professionnels de la gériatologie, de l'habitat, du développement social expriment le besoin de formation en matière d'approfondissement de leur connaissance sur le public âgé, l'évolution de leur pratique professionnelle, la mise en réseau partenarial...

Les formations sont diversifiées et prennent en compte l'évolution du champ gériatologique.

Formation des stagiaires

L'OVPAR souhaite partager son savoir-faire auprès d'un public en formation professionnelle. L'OVPAR accueille des étudiants au sein du service animation, de l'accueil de jour médico-social et du service de soins infirmiers à domicile, dans le cadre de conventions avec des écoles, des universités ou toute autre institution.

Nous trouver

Maison des Aînés,
56 rue du 1^{er} mars 1943 à Villeurbanne

Nous contacter

Téléphone : 04 78 68 90 50
Courriel : contact@ovpar.fr



Infos pratiques

Comment adhérer

Montant de la cotisation à l'association (base 2021- 2022) :

13 € pour les Villeurbannais • 18 € pour les non-Villeurbannais

S'inscrire aux activités

L'inscription à l'OVPAR se fait à l'accueil de la Maison des Aînés.

Venir à l'OVPAR



Siège de l'OVPAR :

Maison des Aînés,
dans le Parc des Droits de l'homme,
située : 56 rue du 1^{er} mars 1943
69100 Villeurbanne



Transports en commun :

En Métro Ligne A : Station Flachet
En Bus C26 : arrêt La Perralière



Horaires d'ouverture de la Maison des Aînés :

- Le lundi de 14h à 17h
- Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 16h.

SSIAD et Accueil de jour

Espace Saint-André
26 allée des Cèdres • 69100 Villeurbanne



Transports en commun :

En Tramway Ligne T3, arrêt Bel Air – Les Brosses
ou en Bus Ligne C17, arrêt Bel Air



Nos partenaires

Partenaires financiers

villeurbaine



GRAND LYON
la métropole

Retrouvez l'ensemble de nos partenaires
sur notre site internet : www.ovpar.fr